Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260205-2026_02_007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

Date de la convocation : 30/01/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le jeudi 5 février à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, POSTADJIAN Guillaume, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François et PRIGENT Guy.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette procuration à Mme Lognoné Jamila et Mr Olivier TUFFIER procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal.
Secrétaire : MR PRIGENT Guy a été élu secrétaire.

TRAVAUX AU COMMERCE MULTISERVICES AVEC EXTENSION DU BAR ET REAMENAGEMENT DE LA CUISINE : VALIDATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur CHAMPAGNAT Pascal sort de la salle car il est membre de l'Association du relais et ne peut donc pas prendre part au vote.
Madame La Maire rappelle à l'assemblée les délibérations prises le 13/11/2025 l'autorisant à faire des demandes de subventions FEADER au titre du programme LEADER et à la Caisse d'Allocations Familiales. Il s'agit maintenant d'approuver le projet et surtout le plan de financement présenté ci-dessous :

Le plan de financement attendu est le suivant :

Dépenses HT prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Travaux extension et cuisine	108 500,00 €	LEADER	55 673,00 €	36%
Equipement cuisine	15 000,00 €	CAF (EVS)	60 000,00 €	39%
Maitrise d'oeuvre	26 723,00 €	Autofinancement de la commune	37 050,00 €	24%
Frais divers	2 500,00 €			
Total	152 723,00 €	Total	152 723,00 €	

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260205-2026_02_007-DE

Huit personnes participent au vote car Mr CHAMPAGNAT et Mr TUFFIER ne peuvent voter.

Le Conseil Municipal par 6 voix pour et 2 voix contre (Mme Lognoné et Mme TARLET) :

- **Valide** le projet et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **Autorise** Madame La Maire à solliciter les subventions FEADER du programme LEADER,
- **Autorise** Madame La Maire à signer tous documents afférents à ce dossier ;
- **Autorise** la commune à supporter toute modification du plan de financement et une prise en charge systématique par l'autofinancement, en cas de financements externes inférieurs au plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH

Certifié exécutoire par transmission, Le 16/02/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH